

Rapport N° 152/2019

Remplacement et renforcement des réseaux de distribution d'eau et de gaz naturel dans le cadre de la réfection complète de la chaussée de la Route de l'Etraz sur la commune de Prangins

Demande de crédit de CHF 1'868'000.- (HT)

Nyon, le 20 mars 2019

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le jeudi 14 mars 2019 à 19h à la Salle des maquettes et était composée de la manière suivante : Messieurs Yves Félix (Président et Rapporteur), Raymond Carrard, Dominique Karlen, Olivier Monge, Willy Nicole, David Saugy (absent), Bernard Ueltschi et Jean-Pierre Vuille.

Monsieur le Municipal des Services Industriels de Nyon (SIN) Vincent Hacker et son chef de service Monsieur Thierry Magnenat étaient présents lors de la séance de commission et ont répondu à toutes les questions des commissaires. La Commission les remercie chaleureusement.

Contexte

Comme l'indique le préavis 152, les Services Industriels de Nyon doivent procéder au remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et de gaz naturel sur la commune de Prangins, plus précisément sur la Route de l'Etraz, le chemin de la Zyma, la route de la Gare et la route de Bénex-Dessus. Pour rappel, les Services Industriels de Nyon sont en charge de l'exploitation, de l'extension et de l'entretien d'un réseau d'eau sur diverses communes, notamment celle de Prangins. Il en va de même pour le gaz. Ces travaux incombent donc aux SIN. En contrepartie, les communes paient notamment des taxes.

Pourquoi renforcer le réseau d'eau et gaz par de nouvelles canalisations et conduites ? Premièrement, il y a un problème de vétusté : sur ces secteurs, certaines conduites ont plus de 50 ans. Deuxièmement, le réseau actuel n'est pas suffisant pour répondre de manière optimale aux besoins grandissants de l'usine GSK. Par ailleurs, le futur quartier « Entre deux Chemins » qui doit voir le jour près de la parcelle GSK nécessite un réseau adéquat pour être approvisionner.

Dans leur plan directeur qui planifie des interventions à long terme, les Services Industriels de Nyon ont prévu ces travaux et l'occasion qui se présente semble être le parfait timing pour réaliser ces ouvrages. En effet, le conseil communal de Prangins avait accepté lors de sa séance du 28 février 2018 « une demande de crédit de CHF 1'950'000.- pour les mesures d'assainissement du bruit routier et la réfection générale (mesure d'entretien) des voiries communales de la Route de l'Etraz en traversée de localité, de la Rue de la Gare et de la Route de Bénex-Dessus ». Désormais, la commune de Prangins souhaitant aller de l'avant avec la réfection de la chaussée, diverses séances entre Nyon et Prangins ont permis de coordonner la tenue de ces travaux afin d'en réduire les nuisances et les coûts. Il convient d'ajouter que les Services Industriels de Lausanne (SIL) sont également impliqués, dans la mesure où ils vont aussi changer une conduite

de gaz qu'ils possèdent entre la zone industrielle de la Ballastière à Gland et le réseau de gaz de la Ville de Nyon à la hauteur de la tour d'eau à Prangins. Le préavis donne le détail concernant les dimensions des conduites et le matériau utilisé (polyéthylène). D'après le Municipal des Services Industriels, les travaux pourraient commencer dès avril 2019.

Coûts

Pour financer ce genre de travaux, il est d'usage que les Services Industriels de Nyon les inscrivent dans des crédits d'extension lors de l'élaboration du budget de la Ville. Etant tributaires du tempo de Prangins (volonté des SIN de faire ces travaux en même temps que Prangins refait les chaussées), ces travaux n'ont pas pu faire l'objet de crédit d'extension dans le budget 2019 de la Ville et passent donc par voie de préavis classique. Par ailleurs, ce même budget 2019 de la Ville ne prévoyait pas qu'il y ait de prélèvement dans le fonds de réserve « Service des eaux » (CHF 15'214'201.-), mais la Commission souligne que ce fonds de réserve est à disposition pour ce genre d'ouvrage justement.

Le coût de réalisation des travaux en CHF (HT) est le suivant :

Service des eaux

a) Travaux de génie civil	CHF 598'000.-
b) Fourniture et pose de la conduite et de ses agrégats	CHF 599'000.-
c) Honoraires d'ingénieurs	CHF 103'000.-
d) Divers et imprévus	CHF 95'000.-
Total (HT)	CHF 1'395'000.-

Service du gaz

e) Travaux de génie civil	CHF 258'000.-
f) Fourniture et pose de la conduite et de ses agrégats	CHF 143'000.-
g) Honoraires d'ingénieurs	CHF 35'000.-
h) Divers et imprévus	CHF 37'000.-
Total (HT)	CHF 473'000.-

Pour ce projet, l'ECA soutient avec un taux de subvention d'environ 8%, ce qui équivaut à une participation estimée provisoirement à hauteur de CHF 110'000.-. Il est expliqué à la Commission qu'il s'agit d'un pourcentage courant pour ce type de projet.

Conclusion

Afin de continuer à fournir en toute sécurité des prestations de qualité, les Services Industriels de Nyon doivent procéder à des interventions sur les réseaux de distribution d'eau et de gaz. Avec les travaux sur les chaussées que Prangins veut entreprendre, la Commission estime qu'il s'agit d'une bonne occasion pour remplacer les conduites vétustes et optimiser le réseau. A l'unanimité, la Commission soutient ce préavis et souhaite que les travaux aillent de l'avant en prenant soin de maintenir une étroite collaboration avec la Commune de Prangins ainsi qu'avec les Services industriels de Lausanne et ce, dans le but de minimiser les nuisances et les coûts pour les usagers.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 152/2019 concernant « Remplacement et renforcement des réseaux de distribution d'eau et de gaz naturel dans le cadre de la réfection complète de la chaussée de la Route de l'Etraz sur la commune de Prangins. Demande de crédit de CHF 1'868'000.- (HT) » ;

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 1'868'000.- (HT) à la Municipalité pour la pose de nouvelles conduites d'eau et de gaz sur les routes de l'Etraz, de la Gare et de Bénex-Dessus sur la commune de Prangins ;
2. que le crédit de CHF 1'868'000.- (HT) accordé sera financé comme suit :
 - a. par prélèvement d'un montant de CHF 1'395'000.- sur le Fonds de réserve du service des eaux, compte N°9280.27 doté d'un montant de CHF 15'214'201.- sous déduction des subventions de l'ECA pour un montant total estimé provisoirement à CHF 110'000.- ;
 - b. les dépenses du service du gaz de CHF 473'000.- amortissables en 30 ans seront portées en augmentation du capital de dotation des services industriels – service du gaz, compte N° 9144.60.

La Commission :

Raymond Carrard
Dominique Karlen
Olivier Monge
Willy Nicole
David Saugy
Bernard Ueltschi
Jean-Pierre Vuille
Yves Félix (Président et rapporteur)